

Vincent Lemieux

Professeur, science politique, Université Laval

(1979)

“Les partis entre la communauté et le gouvernement: le cas du Québec”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Vincent Lemieux [professeur de science politique de 1960 à 1992 au département de science politique de l'Université Laval, maintenant à la retraite de l'enseignement], "*Les partis entre la communauté et le gouvernement: le cas du Québec*".

Un article publié dans **Le système politique québécois**, chapitre 4, pp, 107-122. Recueil de textes préparé par Édouard Cloutier et Daniel Latouche. Montréal: Éditions Hurtubise HMH, 1979, 555 pp. Collection : L'homme dans la société.

[Autorisation formelle accordée au téléphone le 13 août 2004 par M. Vincent Lemieux et confirmée par écrit le 16 août 2004 de diffuser la totalité de ses œuvres : articles et livres. Un grand merci à Mme Suzie Robichaud, vice-doyenne à la recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi pour ses démarches fructueuses auprès de M. Lemieux : Suzie_Robichaud@uqac.ca]



Courriel : vlemieux@sympatico.ca

liste des publications de M. Vincent Lemieux :

<http://www.pol.ulaval.ca/personnel/professeurs/vincent-lemieux.htm>

<http://www.pol.ulaval.ca/documents/publications/pubLemieux.pdf>

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman 14 points.

Pour les citations : Times, New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times, New Roman, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 31 août 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

1. Schéma cybernétique de la gouverne d'une société
2. Les Parties durant les années 1948-1957
3. Le tournant des années 1958-1962
4. De 1963 à 1968
5. Les années 1968-1972
6. L'étude des partis, la cybernétique et le structuralisme

Lectures recommandées

Vincent Lemieux (1979)

“Les partis entre la communauté
et le gouvernement: le cas du Québec”



Un article publié dans **Le système politique québécois**, chapitre 4, pp, 107-122. Recueil de textes préparé par Édouard Cloutier et Daniel Latouche. Montréal: Éditions Hurtubise HMH, 1979, 555 pp. Collection : L'homme dans la société.

Cet article a été préparé à partir d'une communication présentée au congrès de l'Association internationale de Science politique (Montréal, 1973). L'introduction est reprise d'un article « Pour une science politique des partis » paru dans la **Revue Canadienne de Science Politique**, 5 (1972), pp. 485-502.

[Retour à la table des matières](#)

Vincent Lemieux
Université Laval

“Les partis entre la communauté et le gouvernement : le cas du Québec” *

Un article publié dans *Le système politique québécois*, chapitre 4, pp, 107-122. Recueil de textes préparé par Édouard Cloutier et Daniel Latouche. Montréal : Éditions Hurtubise HMH, 1979, 555 pp. Collection : L'homme dans la société.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Professeur titulaire au département de science politique de l'Université Laval, Vincent Lemieux a effectué un grand nombre de recherches sur les partis et les administrations de même que leurs publics. De plus, il s'intéresse à l'analyse structurale de la politique, Il a publié *Parenté et politique : l'organisation sociale dans l'Île d'Orléans* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1971) ; *Le quotidien politique vrai* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1973) ; en collaboration avec N. Gilbert et A. Blais, *Une élection de réaligement* (Montréal, Jour, 1970) ; en collaboration avec J. Meisel, *Ethnic Relations in Canadian Voluntary Association*, Ottawa, Information Canada, 1972. (Documents of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 10). Il a aussi dirigé la publication de *Quatre élections provinciales au Québec : 1956-1966* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1969).

* Cet article a été préparé à partir d'une communication présentée au congrès de l'Association internationale de Science politique (Montréal, 1973). L'introduction est reprise d'un article « Pour une science politique des partis » paru dans la *Revue Canadienne de Science Politique*, 5 (1972), pp. 485-502.

Dans le présent article, Vincent Lemieux situe les partis dans leurs rapports entre le gouvernement et la communauté gouvernée. A l'aide de documents officiels, tels les résultats des élections fédérales et provinciales survenues au Québec entre 1948 et 1972 et les statistiques sur le chômage, il démontre que l'organisation des partis, de même que le système des partis, évoluent avec les opérations socio-politiques qui sont effectuées entre la communauté et le gouvernement. Il présente son modèle cybernétique de la gouverne d'une société à l'aide d'un schéma directionnel.

La science politique des partis s'est développée de façon paradoxale. Après avoir devancé la science politique générale, elle court maintenant derrière elle. Ainsi Ostrogorsky, Michels et même Duverger précédaient la science politique de leur temps, alors que les meilleurs spécialistes actuels des partis politiques se maintiennent tout juste dans le rang. Encore en 1960, Maurice Duverger écrivait que « l'étude des partis est une des branches les plus avancées de la sociologie politique »¹. Mais depuis quelques années la plupart des auteurs qui tentent de renouveler l'étude des partis constatent plutôt un retard. La difficulté consiste d'abord à décider par quel bout prendre - ou reprendre - les partis. Dans son étude sur les partis politiques, Charlot distingue pas moins de six points de vue différents, qui renvoient à autant d'approches, elles-mêmes pratiquées par des spécialistes de diverses disciplines ou champs d'études² : (1) l'origine des partis, selon l'approche du développement politique, pratiquée par des politistes et des historiens ; (2) les partis comme système d'encadrement, selon l'approche structurelle ou du comportement, pratiquée par des juristes, des politistes ou des spécialistes des organisations ; (3) les objectifs des partis : l'approche utilisée est généralement celle de l'étude des idéologies ; (4) les activités des partis : des sociologues et des politistes les étudient selon l'approche fonctionnelle ou l'approche du comportement ; (5) l'environnement des partis : de nombreux spécialistes, politistes, juristes, économistes, démographes et sociologues s'intéressent à ce domaine, selon l'approche systémiste ou l'approche marxiste ; (6) les systèmes de partis enfin, selon l'approche systémiste surtout, pratiquée par des politistes, des juristes et des historiens.

¹ « La sociologie des partis politiques », dans Georges Gurvitch et al. *Traité de sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, t. 2, ch. 2, p. 22.

² *Les partis politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971.

On peut évidemment chicaner Charlot sur le détail de l'énumération des spécialistes. Il n'en reste pas moins que son tableau reflète assez bien la dispersion actuelle des approches que bien peu de théories générales, ou même sectorielles, viennent contenir. À cet égard, les tentatives récentes sont insatisfaisantes, soit parce que, tout comme les anciennes, elles n'embrassent pas les composantes des partis, soit parce que tout en visant cet ensemble, elles ne parviennent pas à relier entre elles les propositions empiriques portant sur différentes composantes.

Aux États-Unis, la science des partis a été relancée par les ouvrages de Samuel J. Eldersveld³ et de Frank J. Sorauf⁴ parus au milieu des années soixante. Le premier a apporté à la notion de « stratarchie » des prolongements intéressants pour l'étude des partis comme systèmes d'encadrement, mais il ne déborde guère sur les autres champs distingués par Chariot. Au contraire, Sorauf a le mérite de présenter une vue globale des différentes composantes des partis américains. En particulier, son insistance à montrer que les partis ont une existence qui déborde le cadre électoral et l'appareil gouvernemental, a contribué à imposer une vue à la fois plus complète et plus intégrée des partis politiques. Cependant, tant dans son ouvrage de 1964 que dans ses travaux subséquents, il ne s'est contenté que d'indiquer des voies de théorisation, sans aller au delà d'un schématisme certes éclairant mais encore insuffisant à réorganiser le savoir acquis sur les partis.

D'autres auteurs, souvent très jeunes, ont tenté depuis de rassembler en faisceau des fils épars de cet acquis de connaissance. Une des entreprises les plus ambitieuses est actuellement menée par Kenneth Janda, dont l'équipe a accumulé une documentation considérable sur 150 partis oeuvrant dans 50 pays différents⁵. La codification des données est faite selon un cadre conceptuel que Janda a présenté dans une récente brochure. Très ingénieux dans le choix des indicateurs des va-

³ *Political Parties : A Behavioral Analysis*, Chicago, Rand McNally, 1965.

⁴ *Party Politics in America*, Boston, Little, Brown, 1968.

⁵ *A conceptual Framework for the Comparative Analysis of Political Parties*, Beverly Hills, Sage, 1970.

riables retenues, le cadre souffre toutefois de se tenir un peu trop au ras du sol, c'est-à-dire de la documentation existante.

De façon tout à fait différente, William E. Wright a voulu établir, à l'aide de toutes les composantes des partis, une distinction entre deux « modèles », distinction fondée sur des options prises par les dirigeants de parti ou par ceux qui en font l'étude ⁶. Le modèle dit « rationnel-efficace » s'appliquerait aux partis qui n'ont, selon Wright, que des fonctions électorales et qui se préoccupent avant tout de façon très pragmatique, de gagner les élections plutôt que de formuler des mesures politiques. Le modèle dit démocratique conviendrait aux partis plus idéologiques qui cherchent à faire participer leurs membres à la formulation des mesures politiques.

Pour sa part, Gunnar Sjöblom propose de classier les partis selon les effets des choix qu'ils font à propos de quatre types différents d'objectifs : la réalisation de leur programme, la maximisation des votes, la maximisation de l'influence au parlement et l'unité du parti ⁷. Chacun des quatre choix étant dichotomique (positif ou négatif), une typologie est ainsi construite qui comprend seize configurations différentes, dont certaines apparaissent invraisemblables et d'autres plus vraisemblables. Ainsi on imagine difficilement une stratégie qui a pour résultat de maximiser les votes et l'influence parlementaire mais qui empêche la réalisation du programme et ébranle l'unité du parti.

Plus que celle de Wright, qui exploite l'opposition entre démocratie et efficacité, l'approche de Sjöblom a l'avantage de relier diverses composantes des partis en une problématique unifiée, celle de la cohérence stratégique entre des choix tactiques.

Dans cette voie, on peut chercher à définir une problématique des partis qui, tout en demeurant unifiée, réponde davantage aux préoccupations propres à la science politique. Sans rouvrir un débat souvent oiseux sur l'objet spécifique de notre science, on peut en guise de postulat dire qu'elle s'intéresse surtout aux problèmes du pouvoir et à

⁶ « Section One : Theory », dans W.E. Wright, ed., *A Comparative Study of Party Organization*, Columbus, Ohio, Merrill, 1971.

⁷ *Party Strategies in a Multiparty System*, Lund, Suède, Student littérature, 1968.

ceux de la gouverne. On évite ainsi de faire de la science politique une science trop large, celle du pouvoir, ou une science trop étroite, celle de la gouverne.

1. Schéma cybernétique de la gouverne d'une société

[Retour à la table des matières](#)

Pour définir la notion de gouverne ⁸, il nous semble qu'une représentation cybernétique de ce phénomène permet plus de rigueur et de fécondité que les schémas mieux connus de David Easton ⁹, de Gabriel A. Almond ¹⁰, ou même de Gérard Bergeron ¹¹. Nous adopterons le schéma d'un auteur français, Lucien Mehl ¹² qui nous semble plus clair que celui du célèbre politiste américain, Karl Deutsch ¹³.

Le schéma de Mehl établit une distinction entre trois niveaux : celui des gouvernants, celui des fonctionnaires, et celui des gouvernés. Les deux premiers correspondent au gouvernement, et le troisième à ce qu'on pourrait nommer la communauté, le terme de société étant réservé à l'ensemble composé du gouvernement et de la communauté.

Pour fixer une terminologie qui nous sera utile par la suite, nous dirons que le niveau des gouvernants est le lieu de la sélection politique, celui des fonctionnaires le lieu de la transduction administrative

⁸ Nous reviendrons plus loin sur la notion de pouvoir.

⁹ Voir surtout, *A System Analysis of Political Life*, New York, Wiley 1965. Pour un raffinement du schéma d'Easton qui permet de mieux situer les partis, voir Léon Dion, *Société et Politique : la vie des groupes*, tome I, Québec, Presses de l'Université Laval, 1972, ch. 3.

¹⁰ Voir en particulier G.A. Almond et G.B. Powell, *Comparative Politics : A Developmental Approach*, Boston, Little, Brown, 1966.

¹¹ *Fonctionnement de l'État*, Paris, A. Colin, 1965.

¹² « Éléments d'une théorie cybernétique de l'administration » dans les Actes du Deuxième Congrès International de cybernétique, Namur, 1960, p. 645-72 ; « Pour une théorie cybernétique de l'action administrative », dans J.M. Aubry et al., *Traité de science administrative*, Paris, Mouton, 1966, pp. 782-83.

¹³ *The Nerves of Government*, New York, Free Press, 1966.

et celui des gouvernés, ou de la communauté, le lieu de l'effectation sociale. Entre ces niveaux se produisent des phénomènes de connexion ; connexion socio-politique des gouvernés aux gouvernants, connexion politico-administrative des gouvernants aux fonctionnaires, et connexion socio-administrative des gouvernés aux fonctionnaires. Le tableau 1 présente ces trois niveaux et les six phases de la gouverne d'une société qui en découlent.

Selon une lecture cybernétique du schéma, les gouvernants sont ceux qui décident, par sélection politique, des mesures de régulation gouvernementale visant à maintenir la société à l'intérieur de certains écarts définis par des normes culturelles. Ils sont influencés en cela par leurs connexions avec les fonctionnaires et avec les gouvernés. Une fois la sélection politique faite, les mesures de régulation sont transmises aux gouvernés soit de façon directe, par connexion socio-politique, soit, comme c'est le plus souvent le cas, de façon indirecte, à travers les connexions politico-administratives et socio-administratives, la transduction administrative précisant ou médiatisant les mesures prises par les gouvernants. L'effectation sociale qui se déroule dans la communauté constitue le terme le plus fréquent de la régulation gouvernementale bien qu'elle puisse porter aussi sur d'autres phases de la gouverne sociétale, telles la transduction administrative et l'une ou l'autre des connexions. De plus, c'est bien souvent la communauté et non les fonctionnaires ou les gouvernants eux-mêmes, qui suscite la régulation gouvernementale.

| Tableau 1 | | |
|--|-----------------------------------|----------------------|
| Schéma cybernétique de la gouverne d'une société | | |
| Gouvernement | sélection politique | |
| Connexion socio-politique | connexion politico-administrative | |
| transduction administrative | Connexion socio-administrative | |
| Communauté | effectation sociale | |
| niveau des gouvernants | niveau des fonctionnaires | niveau des gouvernés |

Dans ce schéma, les partis constituent des connecteurs socio-politiques qui relient gouvernés et gouvernants, et qu'on peut représenter par un pont jeté entre ces deux niveaux. Nous définirons alors un système de partis comme l'ensemble des opérations socio-politiques par lesquelles les partis établissent les connexions d'un étage à l'autre ¹⁴.

De cette idée directrice découlent les trois corollaires qui seront explorés dans notre analyse des partis politiques au Québec :

1) Il existe un rapport entre l'organisation interne des partis et la nature des opérations qu'ils effectuent entre la communauté et le gouvernement ;

2) Un système de partis évolue en fonction des effets tant attendus qu'inattendus, produits par les opérations socio-politiques majeures ou par l'absence de telles opérations ;

3) L'évolution comparée de deux systèmes liés de partis (ainsi le système des partis fédéraux et le système des partis provinciaux du Québec) s'explique par les convergences ou les divergences entre les opérations socio-politiques majeures qui forment les enjeux de chacun d'eux.

Notre analyse, forcément sommaire, couvrira quatre étapes : les années 1948-1957, le tournant des années 1958-1962, la période allant de 1963 à 1968, et celle de 1968 à 1972. À cause de leur importance évidente dans la vie des partis, mais aussi parce qu'elles produisent des données quantitatives, les élections en fourniront la matière principale.

¹⁴ Pour plus de précisions sur ces notions et sur l'application qu'on peut en faire dans l'étude d'une société politique, on pourra lire Vincent Lemieux, « Politique et administration selon M.G. Smith », *Revue canadienne des études africaines*, 6 (1972) p. 57-72. Contrairement à ce que l'on lit parfois, l'approche cybernétique bien comprise ne postule aucune finalité intrinsèque au système. Les fins sont choisies par les gouvernants dans la phase de la sélection politique qui tentent, tant bien que mal, dans leurs relations avec les autres agents, de les réaliser dans les différentes phases de la régulation gouvernementale.

2. Les Parties durant les années 1948-1957

[Retour à la table des matières](#)

Pendant cette période de dix ans, le Parti libéral, ayant à sa tête Louis Saint-Laurent, tient en main le gouvernement du Canada et reçoit un appui fortement majoritaire des électeurs du Québec. Sur le plan provincial, ces derniers préfèrent cependant le Parti de l'Union nationale au Parti libéral : le gouvernement Duplessis sort victorieux des élections de 1948, 1952 et de 1956, avec dans tous les cas la majorité absolue des votes exprimés. Par contre, ces victoires unionistes servent peu le parti d'opposition sur le plan fédéral puisque le Parti conservateur n'obtient jamais plus du tiers des votes exprimés au Québec lors des élections fédérales de 1949, de 1953 et de 1957 ¹⁵.

À l'exception des toutes dernières années de cette période de dix ans, les électeurs du Québec vivent dans une conjoncture de prospérité économique. Pour eux, les enjeux de la politique fédérale ne sont à peu près que symboliques : la communauté francophone du Québec, minoritaire au Canada, s'identifie au gouvernement libéral dont le premier ministre est un Canadien français. Cette identification définit, selon nous, l'opération socio-politique majeure de la politique fédérale au Québec, et cette opération va principalement de la communauté au gouvernement. Le premier ministre, qui se présente lui-même comme un Canadien sans plus, ne cherche surtout pas à faire une politique québécoise. Les autres partis ont une direction anglophone et la prospérité économique leur enlève toute chance de faire valoir d'autres enjeux.

¹⁵ On trouvera des analyses plus poussées de ces éléments dans *Le Quotient politique vrai*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973.

Sur le plan provincial, l'opération socio-politique majeure semble aller également de la communauté au gouvernement, mais avec un retour du gouvernement vers la communauté. L'opération est conservatrice au sens propre du terme. Les secteurs les plus cohésifs de la communauté se donnent un gouvernement « familial », à leur image, qui va maintenir les solidarités traditionnelles et s'efforcer de mettre hors-jeu ceux qui les menacent ou qui appuient le parti d'opposition. La tendance à l'universalisation des relations de patron à client manifeste fort bien la force de cette opération socio-politique. Les relations du gouvernement et de la communauté reproduisent des relations valorisées à l'intérieur de celle-ci, sans que la communauté n'exige d'autres opérations majeures du gouvernement ni que le gouvernement en entreprenne d'autres envers la communauté. Le nationalisme du gouvernement Duplessis fait partie de la même opération socio-politique de conservation : il n'accepte pas qu'un autre gouvernement, ou tout autre agent extérieur au Québec, vienne troubler cette espèce de réverbération circulaire de la communauté au gouvernement, et du gouvernement à la communauté.

Dans cette perspective, le Parti libéral n'a pas le même sens au niveau provincial qu'au niveau fédéral. A ce dernier niveau, il est le parti des Canadiens français, le seul à permettre une identification forte de la communauté au gouvernement. Au niveau provincial, où la dimension symbolique et ethnique de la politique ne peut être pertinente puisqu'assumée par les deux partis, le Parti libéral incarne la distance prise par rapport aux solidarités traditionnelles en même temps que la complicité avec un gouvernement central dont on dit que l'immixtion au Québec menace, elle aussi, ces solidarités, dans une opération socio-politique qui irait, celle-là, du gouvernement à la communauté. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs électeurs appuient le Parti libéral au niveau fédéral pour des raisons ethniques, mais lui préfèrent l'Union nationale au niveau provincial, pour des raisons conservatrices.

Garant d'une opération socio-politique majeure qui va d'abord de la communauté au gouvernement, et qui ne revient à la communauté que pour la maintenir dans ses solidarités traditionnelles, les partis dominants (Union nationale sur la scène provinciale et Parti libéral sur la scène fédérale) sont dotés d'une organisation simple qui ne sert qu'à la

bataille électorale et à l'exercice du patronage. D'ailleurs ces deux fonctions se recouvrent : en échange des votes, du travail ou de l'argent nécessaire à gagner les élections, les patrons partisans distribuent postes, subventions, contrats et autres avantages sous la couverture d'un gouvernement bienfaisant, bon papa - ou encore mieux, oncle riche - de la grande famille des Canadiens français du Québec.

Au Québec, le Parti conservateur est réduit à toutes fins pratiques aux organisateurs de l'Union nationale auxquels il sert d'instrument pour résister, lors des élections fédérales, à l'opération symbolique dominée par les libéraux. Quant au Parti libéral provincial, il opte vers le milieu des années cinquante pour la réalisation d'une opération socio-politique majeure par laquelle le gouvernement inscrirait dans la communauté une « justice sociale » qu'elle ne produit pas d'elle-même. Du même coup, est créée une Fédération, pour organiser démocratiquement le parti à tous les paliers : ceux de la localité, de la circonscription, de la région et finalement de la province.

En deçà des doctrines et des déclarations officielles, il faut bien voir le sens de cette soi-disant démocratisation. C'est l'œuvre d'hommes qui aspirent non seulement au gouvernement, mais aussi à la transformation de la communauté par celui-ci. Cet appel à une démocratisation, qu'il semble impassible de réaliser à courte échéance constitue à la fois un objectif électoral (c'est-à-dire un argument pour répondre à ceux qui accuseront le parti de vouloir changer la communauté) et un objectif idéologique (le renouvellement des élites politiques). Cette ruse idéologique vérifie bien qu'indirectement, notre premier corollaire selon lequel l'organisation interne des partis se comprend par ce qu'ils tentent d'opérer du gouvernement à la communauté (ou vice versa).

3. Le tournant des années 1958-1962

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons déjà signalé que jusqu'en 1957, deux conditions ont assuré le succès du Parti libéral fédéral au Québec : le monopole dont il jouissait, avec Louis Saint-Laurent, comme terme de l'identification symbolique des électeurs et la prospérité économique qui empêchait toute autre opération socio-politique majeure de retenir l'attention.

Aux élections fédérales de 1957, le Parti conservateur obtenait quelques sièges de plus que le Parti libéral dans l'ensemble du Canada. Il était donc appelé à diriger le gouvernement. Pourtant les électeurs du Québec continuaient d'appuyer le parti de Louis Saint-Laurent dans une proportion de deux contre un, lui assurant ainsi 62 sièges sur 75. Lors des élections tenues au début de l'année suivante cependant, le Parti libéral, alors dirigé par Pearson, ne recueillait plus au Québec que 46% des votes exprimés et 25 sièges sur 75. Dans l'ensemble du Canada, la victoire du Parti conservateur de John Diefenbaker était encore plus écrasante : 54% des votes exprimés et 208 sièges sur 265.

Avec le retrait de Louis Saint-Laurent et l'absence de Canadiens français prestigieux dans l'entourage de Pearson, l'opération majeure de la politique fédérale

au Québec est en quelque sorte annulée. En même temps, la prospérité économique tire à sa fin : le taux annuel de chômage qui était de 6.0% au Québec, en 1957, y atteindra 8.9% en 1958. Sans qu'elles n'aient porté sur un enjeu bien précis, les élections de 1958 se solvant à l'avantage du Parti conservateur, libéré de son handicap symbolique, appuyé plus massivement par la machine toujours forte de l'Union nationale, et capable de canaliser, comme seule solution de rechange au Parti libéral, le mécontentement à fondement économique qui est dirigé, dans ces élections très peu « nationales », contre les députés en place.

Dans la formulation de notre deuxième corollaire, nous avons prévu que l'absence d'opérations socio-politiques majeures pouvait, tout aussi bien que leur présence, expliquer l'évolution d'un système de partis. Les résultats de l'élection fédérale de 1958 au Québec en sont l'illustration. Des facteurs étrangers à la position des partis par rapport aux opérations socio-politiques ont dans ce cas déterminé l'évolution électorale du système des partis, engendrant par ce fait même son instabilité.

Au Québec, le taux annuel de chômage, qui était de 8.9% en 1958, allait baisser à 7.9% en 1959, puis remonter à 9.1% en 1960. Sur le plan provincial, l'opération de conservation de l'Union nationale pouvait rallier derrière elle une majorité des électeurs tant et aussi longtemps que la prospérité économique entraînait une limitation du soutien à l'opération socio-politique de transformation de la communauté par le gouvernement, telle que proposée par le Parti libéral. Une conjoncture économique difficile favorise plutôt les partis qui veulent transformer la communauté au moyen de l'action du gouvernement, soit pour la ramener à des états antérieurs, soit pour y instaurer des états nouveaux.

La conjoncture du milieu de l'année soixante allait donc favoriser le Parti libéral dirigé par Jean Lesage, d'autant plus que l'Union nationale avait subi, coup sur coup, la mort de Duplessis (en septembre 1959) et de Sauvé, son successeur (en janvier 1960). Barrette, qui avait pris la relève, n'avait jamais été fortement identifié au conservatisme de son parti, et le scandale dit du « gaz naturel » révélait que les « oncles riches » de l'Union nationale (les ministres en particulier) se traitaient plus grassement qu'ils n'avaient jamais traité leurs électeurs. L'Union nationale apparaissait ou bien infidèle à sa tradition, ou bien inadaptée à la conjoncture du moment. Autrement dit, les effets plus inattendus qu'attendus de l'opération socio-politique majeure qui lui réussissait depuis plus de dix ans ne convenaient plus aux circonstances. Le Parti libéral en profita pour obtenir une légère majorité de votes et de sièges ; il fut ainsi appelé à diriger le gouvernement pour la première fois depuis 1944.

Des élections fédérales eurent lieu deux ans après, soit l'été de 1962. Un nouveau parti, celui du Crédit social, faisait alors élire 26 députés sur 75 au Québec, grâce à une forte concentration de ses votes (20% des inscrits). Le Parti conservateur tombait de 39% à 23% des inscrits et le Parti libéral de 36% à 31%. Selon nous, ces résultats ne peuvent s'expliquer convenablement si l'on ignore l'évolution qui caractérisait à ce moment le système des partis provinciaux du Québec ¹⁶. Notre troisième corollaire, dont nous allons maintenant tenter de démontrer une application, veut que l'évolution de deux systèmes liés de parti s'explique par les convergences et les divergences entre les opérations socio-politiques majeures qui font les enjeux de chacun d'eux.

Les succès des créditistes s'expliquent d'abord en ce qu'ils apparaissent comme authentiquement canadiens-français dans une situation où les deux partis traditionnels manquent de dirigeants prestigieux auxquels le groupe majoritaire dans la communauté québécoise puisse s'identifier. Les créditistes réaniment ainsi à leur profit l'opération symbolique qui domine traditionnellement la politique fédérale au Québec. De plus, dans le contexte d'une conjoncture économique qui demeure difficile (le taux moyen de chômage a été de 9.2% en 1961), ils proposent pour la première fois, nous semble-t-il, une nouvelle opération majeure, reliée à celle qui divise les partis provinciaux, et qui apparaît plus instrumentale que symbolique.

Cette opération va principalement du gouvernement à la communauté. Les créditistes ont longtemps hésité à l'assumer tout à fait, certains d'entre eux croyant qu'ils allaient ainsi se corrompre en politique. Encore indécise, en 1962, elle se présente sous forme d'alternative : le gouvernement doit-il, en suppléant à un pouvoir d'achat qui s'effondre, maintenir la contexture socio-économique de la communauté ; ou doit-il plutôt tendre à un ordre nouveau où seront défaites, au profit des petites gens et de la classe moyenne, les concentrations d'intérêt, les bureaucraties et les autres dominations obscures de ceux qui n'ont

¹⁶ Sur le Crédit social on pourra lire Maurice Pinard, *The Rise of a Third Party*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1971 ; et Michael B. Stein, *The Dynamics of Right-Wrong Protest*, Toronto, University of Toronto Press, 1973. Ces deux ouvrages remarquables ne font toutefois pas une place suffisante, selon nous, à la politique provinciale dans l'explication des succès créditistes.

jamais à s'expliquer ? Chez les plus lucides des créditistes que nous avons rencontrés sur le terrain au cours des années, c'est dans ces termes que le dilemme était exprimé. La politique provinciale dramatisait d'ailleurs le même dilemme, autour d'une opération socio-politique majeure, animée cette fois par le Parti libéral, avec comme enjeu l'intervention active du gouvernement dans la communauté.

Les créditistes de 1962 sont partagés entre ces deux options, l'une plus urbaine, l'autre plus rurale. Quand des élections provinciales hâtives surviennent à l'automne 1962, les premiers se retrouvent plutôt derrière le parti libéral, lequel, en magnifiant la nationalisation de l'électricité et certaines politiques sociales, entend montrer tout le bien que le gouvernement peut faire à la communauté. Les créditistes ruraux, plus conservateurs qu'interventionnistes, se retrouvent plutôt derrière l'Union nationale, qui conçoit toujours l'action du gouvernement sur la communauté comme étroitement soumise aux localismes et particularismes de celle-ci.

4. De 1963 à 1968

[Retour à la table des matières](#)

Au Parti libéral du Québec est reporté au pouvoir en 1962 avec une majorité accrue. Au niveau fédéral, de nouvelles élections, en mars 1963, donnent une majorité de sièges et le gouvernement au Parti libéral, sans que les résultats au Québec n'accusent de changements significatifs, par rapport aux élections précédentes. Le Parti conservateur perd quelques milliers de voix au profit du Parti libéral et du Nouveau parti démocratique. Quant aux créditistes, ils gagnent quelques votes mais perdent quelques sièges, suite à une concentration moins grande de leurs appuis.

Le Canada et le Québec entrent, pour cinq ans environ, dans une période de prospérité économique relative qui va affecter les positions des partis envers les opérations socio-politiques majeures. Le taux de

chômage moyen au Québec n'était plus que 6.4% en 1964. Il devait baisser jusqu'à 4.7% en 1966 pour ensuite remonter à 6.5% en 1968.

Dans une telle conjoncture, les créditistes eurent plus de difficulté à imposer, lors des élections fédérales de 1965, l'enjeu interventionniste qui, avec l'enjeu symbolique, avait permis leur succès de 1962 et de 1963. Cette difficulté fut accrue par le fait que le Parti libéral lançait dans le ciel électoral les « trois colombes », Marchand, Pelletier et Trudeau, permettant à tout le moins aux électeurs instruits de renouveler leur identification symbolique à ce parti. Avec un taux de participation inférieur de 5% à celui de 1963 (la prospérité économique endort), le Parti libéral et le Parti conservateur se maintiennent. Le Nouveau parti démocratique, bien identifié à son chef québécois Robert Cliche, atteint un sommet de 8% des inscrits, alors que le Crédit social passe de 21% à 12% des inscrits ¹⁷.

La conjoncture économique allait saper également l'attrait exercé par l'opération interventionniste du Parti libéral du Québec, à la tête du gouvernement provincial depuis 1960. Nous avons déjà noté qu'un parti interventionniste a plus de chances d'obtenir des appuis dans une conjoncture économique difficile qu'en période de prospérité. De plus, son action sur la communauté risque davantage de provoquer les effets inattendus dont il est question dans notre troisième corollaire que celle des partis pour qui le gouvernement sert à conserver des états donnés de société. Il semble que la réforme de l'éducation entreprise par le Parti libéral ait eu de tels effets inattendus, et négatifs pour lui, en ce qu'elle a porté atteinte à des solidarités et à des valeurs traditionnelles, plus importantes aux yeux de bien des électeurs que les avantages d'une plus grande accessibilité - sur le plan financier tout au moins - à l'enseignement ¹⁸. L'Union nationale avait beau jeu, de par ses traditions non interventionnistes, de dénoncer ces bouleversements. D'autre part, un parti indépendantiste, le Rassemblement pour l'indépendance nationale, poussait à l'extrême la logique intervention-

¹⁷ Deux raisons fondamentales nous semblent expliquer l'impuissance du Nouveau Parti Démocratique au Québec. D'abord il n'a jamais été identifié bien fortement au groupe ethnique canadien-français. Ensuite il n'a pas d'équivalent valable en politique provinciale, ce qui l'empêche de profiter de convergences favorables.

¹⁸ Ce thème a été développé au cours de notre étude « Les partis et leurs contradictions », dans Jean-Luc Migué, éd., *Le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, HMH Hurtubise, 1971, p. 153-172.

niste qui avait amené le Parti libéral à des affrontements avec le gouvernement central. Seule l'indépendance politique du Québec pouvait permettre, selon le R.I.N., que le gouvernement du Québec construise la communauté plus ou moins socialiste prévue dans le programme de ce parti.

Tous ces facteurs (la prospérité qui incite à l'abstentionnisme électoral, les effets inattendus de la réforme de l'éducation qui favorisent l'Union nationale, et une certaine canalisation du courant indépendantiste vers le Rassemblement pour l'Indépendance nationale) expliquent que le Parti libéral ait vu son pourcentage de voix passer de 44% à 34% des inscrits. L'Union nationale, qui ne compense pas tout à fait son déclin « structurel » par l'appui conjoncturel des électeurs opposés aux réformes libérales, enregistre elle aussi une baisse de 33% à 29% dans le vote des inscrits. Servie par une carte électorale qui favorise la représentation rurale et par les ennuis causés par le R.I.N. au Parti libéral, elle n'en obtient pas moins une majorité des sièges (56 sur 108).

Durant cette période, l'organisation des partis traditionnels ne change guère, si ce n'est que le premier ministre et les ministres en viennent à tenir bien en main le Parti libéral du Québec, lequel devient d'ailleurs en 1965 une organisation autonome par rapport au Parti libéral du Canada. Cette double évolution est concomitante de celle qui pousse le parti à « construire l'État » en s'appuyant sur le postulat de plus en plus répandu selon lequel la communauté ne peut plus se passer de son gouvernement et, bien sûr, des hommes qui le dirigent. En 1965, l'Union nationale se dote également, à l'occasion d'un congrès de modernisation, d'une organisation mieux réglée au sommet. Elle indique timidement par là qu'elle ne refuse plus d'entrer dans la ronde de ceux qui estiment que la communauté, qu'elle soit du parti ou de la société, a besoin d'une direction officiellement détachée d'elle. Pour leur part, les créditistes refusent de se laisser entraîner par ce courant modernisateur, leurs dirigeants demeurant plutôt de la tendance conservatrice, et cela malgré les attitudes qu'adoptaient nombre de militants locaux en 1962 et en 1963. Au total, les positions des partis sur le sens des opérations majeures qu'ils reconnaissent comme enjeu de la politique se retrouvent assez bien dans leur organisation interne.

Les deuxième et troisième corollaires s'appliquent peu à la période 1963-1968. L'évolution des deux systèmes de partis est ralentie par la prospérité économique, et la liaison de l'un à l'autre se réduit presque aux conséquences de ce fait sociétal majeur, sans que d'autres convergences ou divergences soient à l'œuvre.

5. Les années 1968-1972

[Retour à la table des matières](#)

Il en va tout autrement de la période qui s'ouvre avec le choix, au début de 1968, de Pierre Elliott Trudeau comme chef du Parti libéral du Canada, le triomphe de celui-ci aux élections de juin 1968 et la création du Parti québécois à la fin de la même année.

L'accession de Trudeau à la tête de son parti et du gouvernement fédéral ravive l'opération symbolique d'identification des électeurs du Québec au Parti libéral. Quand arrivent les élections fédérales de juin 1968, la conjoncture économique est déjà moins bonne qu'en 1965 (le taux de chômage au Québec remonte de 5.4% à 6.5% de 1965 à 1968), mais elle ne s'est pas détériorée au point de gêner considérablement le parti ministériel. En pourcentage d'inscrits, les conservateurs et les créditistes se maintiennent à 15% et 12% respectivement, le NPD tombe de 8% à 5%, tandis que les libéraux passent de 32% à 38%, le plus haut plateau qu'ils aient atteint depuis 1957, c'est-à-dire depuis Louis Saint-Laurent.

L'irréductibilité du noyau dur des créditistes n'en témoigne pas moins du fait, qu'avec eux, les préoccupations socio-économiques sont désormais bien présentes en politique fédérale. Le 38% du vote des inscrits qu'obtiennent les libéraux dans des conditions somme toute assez favorables, est quand même inférieur de 7% à ce qu'ils obtenaient en 1957. Une étude faite sur les préférences des électeurs dans deux circonscriptions de la zone métropolitaine de Québec tend à montrer que les deux axes, le socio-économique et l'ethnique, ont

commandé le choix des électeurs en 1968, et que les électeurs créditistes étaient tout particulièrement sensibles au premier. De plus, il semble que ces électeurs créditistes percevaient aussi bien leur parti comme étant à la gauche du NPD qu'à l'extrême droite ¹⁹.

La création du Mouvement souveraineté-association, suite à la scission de René Lévesque d'avec le Parti libéral du Québec, puis la transformation de ce Mouvement en Parti québécois, à l'automne 1968, allaient rapprocher un peu plus les enjeux de la politique provinciale et ceux de la politique fédérale. Nous avons déjà montré qu'avec les années 60, l'action du gouvernement sur la communauté était devenue l'opération socio-politique majeure, sur le plan provincial. Le Rassemblement pour l'indépendance nationale avait défendu le premier l'idée que cet enjeu entraînait un autre, celui de l'indépendance politique du Québec. Le Parti québécois reprend cette idée en la présentant de façon plus respectable, s'opposant ainsi au Parti libéral qui, tout en demeurant interventionniste, refuse l'indépendance du Québec parce qu'elle lui apparaît désastreuse pour les moyens économiques qui rendent cet interventionnisme possible. Le parti ministériel, celui de l'Union nationale, qui avait longtemps combattu l'opération socio-politique selon laquelle le gouvernement doit décider de lui-même ce qui est bon pour une communauté, se laisse plus ou moins entraîner sur la pente de l'interventionnisme, poussé en cela par des forces sociales qui tentent de plus en plus de faire jouer l'État en leur faveur, sans toujours prendre conscience qu'elles font en cela le jeu même de l'État. Contre cette dérive généralisée de la logique de la communauté vers celle du gouvernement, indépendant ou non, un quatrième parti se forme en 1969 : le Ralliement créditiste, issu du Parti créditiste fédéral. Il est surtout opposé à la prévalence grandissante du gouvernement sur la communauté et, par voie de conséquence, à l'indépendance du Québec. L'Union nationale, qui semble condamnée à l'ambiguïté face aux positions claires des trois autres partis, finira par apparaître comme plus ou moins interventionniste et plus ou moins indépendantiste. Elle s'effondrera aux élections provinciales de 1970, n'obtenant que 16% des inscrits et 17 sièges à l'Assemblée nationale. Le Ralliement créditiste récolte 9% des inscrits et

¹⁹ Voir notre article « La composition des préférences partisanes » reproduit dans *Le Quotient politique vrai*, *op. cit.*, pp. 193-226.

11 sièges ²⁰. Le Parti libéral, avec ses 37% des inscrits, recueille 72 sièges sur 108, ce qui aurait dû lui assurer une confortable gouverne.

Les événements d'octobre 1970 - enlèvement de James Cross et de Pierre Laporte par le Front de Libération du Québec, puis assassinat de ce dernier - allaient démontrer qu'il ne saurait y avoir maintenant de gouvernement confortable au Québec... Ces « effervescences » ²¹ allaient révéler également que tous les principaux acteurs politiques n'avaient plus recours à la communauté qu'à des fins rhétoriques : le FLQ qui s'en faisait une image révolutionnaire complaisante à ses passions, mais contraire aux faits ; le gouvernement qui déclarait presque textuellement : « dormez bien, nous veillons » ; et les leaders politiques d'une opposition frustrée qui rêvaient de se substituer au gouvernement en place en évoquant, évidemment, le bien de la communauté.

Notre revue historique se termine avec les élections fédérales de 1972, où, comme en 1957, le Québec évolue par rapport aux élections précédentes, alors que l'Ontario et les provinces de l'Ouest réduisent le Parti libéral à former un gouvernement minoritaire. Au Québec, libéraux et conservateurs perdent chacun la faveur de 2 ou 3 % des inscrits, alors que les créditistes voient leur popularité s'accroître de plus de 5% des inscrits. Une situation économique plus difficile qu'en 1968 (le taux moyen de chômage a été de 8.2% au Québec, en 1971) explique sans doute le poids électoral accru de l'opération dite socio-économique, par rapport à l'opération symbolique à contenu ethnique. Comme toujours, c'est le parti du Crédit social qui profite de cette évolution. Il aurait pu en profiter davantage si le gouvernement fédéral, par l'entremise de son Ministère de l'Expansion économique régionale, n'avait su rendre si clairement visible ses interventions dans le développement économique de certaines régions, dont celle de Québec en particulier.

²⁰ À nouveau, les aléas du système électoral expliquent ces résultats aberrants. Non seulement le vote créditiste est-il plus concentré que celui du Parti québécois, mais dans les circonscriptions où il est élevé, circonscriptions généralement moins peuplées que celles où excelle le Parti québécois, ce vote est partagé avec celui de deux et même parfois trois autres partis importants. Au contraire, là où le Parti québécois est fort, il se retrouve très souvent presque seul à partager les voix avec le Parti libéral.

²¹ Dans son dernier livre, Bertrand de Jouvenel écrit que la science politique a besoin d'une étude systématique des effervescence : *Du Principal*, Paris, Hachette, 1972, p. 233.

Selon les termes mêmes de notre troisième corollaire, les opérations socio-politiques majeures qui forment les enjeux de la politique fédérale et ceux de la politique provinciale au Québec ont convergé plus que divergé durant la période 1968-1972. En politique fédérale, l'enjeu socio-économique s'est maintenu puis raffermi avec la croissance du chômage et des interventions régionales du gouvernement. La politique fédérale en arrivait ainsi à ressembler un peu plus à la politique provinciale, où l'action socio-économique du gouvernement dans la communauté constituait une opération politique majeure depuis près de quinze ans. La convergence allait affecter les deux partis libéraux. Celui du Québec se donnait en 1970 une orientation plus gestionnaire que réformiste qui rapprochait son style de celui du Parti libéral du Canada. En politique provinciale, l'enjeu de l'indépendance du Québec en venait à être imposé par le Parti québécois. Les résonances nationalistes de cet enjeu s'harmonisaient partiellement avec les résonances ethniques de l'opération symbolique dominante en politique fédérale. L'apparition du Ralliement créditiste en politique provinciale contribuait à rapprocher encore plus les deux systèmes de partis. Les résultats des élections fédérales de 1968 et de 1972 comparés avec ceux des élections provinciales de 1970 illustrent bien la convergence des opérations majeures aux deux niveaux de gouvernement ²².

²² On constate en effet que les partis libéraux ont été appuyés successivement par 38%, 37% et 35% des inscrits à ces trois élections, le Parti conservateur et l'Union nationale par 15%, 16% et 12% des inscrits et les partis créditistes par 12%, 9% et 17%. Le Parti québécois n'est évidemment pas comparable au Nouveau parti démocratique, mais si on ajoute à celui-ci quelques 12% à 13% d'électeurs qui s'abstiennent aux élections fédérales de 1968 et de 1972, par rapport aux élections provinciales de 1970, on arrive à des résultats très voisins du PQ, soit environ 23%.

6. L'étude des partis, la cybernétique et le structuralisme

[Retour à la table des matières](#)

Nous croyons avoir montré jusqu'ici que les partis, connecteurs entre les gouvernements et la communauté, tentent de réaliser des opérations socio-politiques qui vont de l'un à l'autre. Nous avons aussi exploré des corollaires qui posaient successivement que l'organisation interne des partis reflétait ces opérations, qu'un système de partis évoluait selon ces opérations et selon leurs effets, et que l'évolution comparée de deux systèmes liés de partis (ainsi le système des partis fédéraux et des partis provinciaux au Québec) s'expliquait par les convergences et les divergences des opérations socio-politiques. Nous n'avons pas encore identifié le moteur de ce système.

Les opérations socio-politiques, de même que leur reflet dans l'organisation des partis (ou dans celle de l'appareil gouvernemental que nous aurions également pu explorer), peuvent être conçus comme les rapports d'instigation, au sens que leur donne Bertrand de Jouvenel qui voit là le rapport politique fondamental ²³. Le degré de réussite de ces instigations mesure le pouvoir sociétal, gouvernemental et directionnel des partis ²⁴.

Le pouvoir directionnel consiste dans la capacité d'ordonner les connexions partisans, que ce soit dans la communication ascendante des membres aux dirigeants, ou dans la communication des dirigeants aux membres.

²³ De *la Politique pure*, Paris, Calmann-Lévy, 1963.

²⁴ Nous avons analysé la distinction entre ces trois pouvoirs dans notre article « Pour une science politique des partis », *Revue canadienne de science politique*, 5 (1972), pp. 485-502.

Le pouvoir gouvernemental consiste dans la capacité qu'ont les dirigeants du parti et ceux qui leur sont associés d'ordonner la sélection politique de façon conforme aux objectifs ou au programme du parti. Les agents avec lesquels doivent compter les dirigeants du parti pour l'exercice de ce pouvoir sont les dirigeants des autres partis, s'il y en a, mais aussi des fonctionnaires et des groupes de gouvernés qui, par la voie des connexions politico-administratives ou socio-politiques, peuvent agir sur la sélection politique.

Le pouvoir social des partis réfère à l'impact qu'a dans la société leur action gouvernementale ou non-gouvernementale. Il s'agit donc d'un pouvoir auprès des gouvernés, qui consiste surtout dans la capacité d'ordonner l'effection sociale ou les connexions socio-politiques.

La notion de pouvoir ou d'instigation a le mérite, comme de Jouvenel l'a plus d'une fois souligné, de distinguer clairement la motivation politique de la motivation économique, et plus généralement, pour reprendre une distinction fondamentale en cybernitique, le « contrôle » de la communication ²⁵.

Dans cette perspective politique plutôt qu'économique, les partis définiraient les opérations socio-politiques majeures et prendraient position sur elles de façon à maximiser leur pouvoir plutôt que leur intérêt. Les avantages qu'ils peuvent retirer de ces opérations compteraient moins que les « mises en mouvement » qu'elles permettent, étant bien entendu que les deux ont souvent l'heur de coïncider et que de toute façon cette distinction n'est qu'analytique. L'insistance sur la dimension politique de l'action a toutefois l'avantage, dans un monde où l'économique s'impose partout, de permettre une lecture nouvelle des faits.

Si on se limite à la politique provinciale, on ne peut expliquer Duplessis et l'Union nationale de son temps, ni leur choix de reproduire le gouvernement et toute la société à l'image de la communauté, sans reconnaître que les intérêts économiques comptaient moins dans cette

²⁵ Cette distinction se trouve dans le titre même de l'ouvrage fondateur de Norbert Wiener, *Cybernetics or Control and Communication in the Animal and the Machine*, New York, Wiley, 1948.

opération que la satisfaction résultant de la mise en mouvement des hommes pour que soient ainsi produites métaphoriquement des relations sociales valorisées. Si le Parti libéral s'est élevé contre cela à la fin des années cinquante et qu'il a proposé une opération socio-politique majeure où la communauté serait rendue plus juste par le gouvernement, c'était que ses partisans, moins puissants dans les secteurs traditionnels de la communauté et plus conscients par là des dominations « étrangères », voyaient dans l'intervention active du gouvernement qu'ils dirigeraient, la réalisation, frustrée ailleurs, de leur désir de puissance. Les adeptes du Parti québécois encore plus impuissants dans le réseau des solidarités traditionnelles et plus écorchés à la vue des dominations « étrangères », sont mus dix ans plus tard par la même motivation, décuplée par les prises de conscience survenues dans l'intervalle. Les créditistes, instigateurs comblés dans des milieux sociaux encore solidaires, et par là plus insouciant face à l'extérieur, ressentent moins le besoin de gouverner pour exercer de la puissance. Ce n'est qu'ensuite qu'un nouveau chef, Yvon Dupuis, a proposé de dépasser cette politique trop modeste et de s'emparer du gouvernement pour y déloger les instigateurs « socialistes » qui s'en servent à mauvais escient.

Le même type d'analyse peut être appliqué à l'organisation interne des partis et à leur participation au gouvernement, dont il faudrait montrer qu'elles sont reliées entre elles et avec le pouvoir social des partis.

L'évolution du Parti libéral du Québec depuis quinze ans illustre bien les interdépendances des trois types de pouvoir. Nous avons déjà indiqué comment le parti, au milieu des années cinquante, s'était « démocratisé » en se donnant des moyens directionnels faibles. Nous avons aussi montré comment les exigences du pouvoir gouvernemental, après la victoire électorale de 1960, avaient doublement renforcé le pouvoir directionnel ; les ministres (et en particulier le premier ministre Lesage) en sont venus à tenir solidement en main l'appareil partisan, lequel arracha en plus son autonomie au Parti libéral du Canada. Cette évolution produisait plus ou moins celle du gouvernement lui-même qui était de plus en plus directif et soucieux d'élargir son autonomie vis-à-vis du gouvernement d'Ottawa. Des hauts fonctionnaires contribuaient fortement à ce renforcement du gouvernement. Contre

toute attente, ce pouvoir directionnel et ce pouvoir gouvernemental accrus allaient se traduire par un recul électoral en 1966, c'est-à-dire par un affaiblissement du pouvoir sociétal du parti. Nous en avons proposé une explication qui n'est pas sans rapport, nous semble-t-il, avec la leçon qu'en a tiré le gouvernement libéral de Robert Bourassa. Pour maintenir son pouvoir social, du moins dans sa composante électorale, il a tenté de donner une allure plus gestionnaire qu'interventionniste à son pouvoir gouvernemental, en rejetant dans l'ombre les hauts fonctionnaires qui incarnaient la distance entre l'appareil d'État et la communauté, et en misant sur un retour à la prospérité économique, qui justifierait cette volonté d'un interventionnisme moins grand. Quant au pouvoir directionnel interne du parti, les dirigeants libéraux ont choisi de l'accaparer tout autant qu'à la fin du régime Lesage, mais de façon moins ouverte que ce dernier.

On pourrait appliquer cette analyse des rapports entre les trois pouvoirs à tous les partis. Nous voudrions plutôt terminer en indiquant comment ces jeux de pouvoir, qui contribuent aux régulations entremêlées des organisations partisans, de l'organisation gouvernementale et de toute l'organisation sociale, dans le dénivèlement des pratiques et des représentations et avec des effets de rétroaction (*feedback*), obéissent à des lois structurales, et en particulier, à des lois de connexité politique ²⁶.

Pour établir l'universalité de ces lois, il faudrait explorer soigneusement, leurs variations, ou mieux leurs transformations, d'une société à l'autre. Mais on peut distinguer provisoirement, à cet égard, ce que nous nommerions la logique du gouvernement et la logique de la communauté. Laisée à elle-même, la logique du gouvernement en est une de hiérarchie, où les gouvernés ne sont plus commandés que par lui, alors que la logique de la communauté, en situation d'autonomie, en est une de segmentation ou de « contraposition », de telle sorte que les pouvoirs internes à la communauté et leurs résistances à l'égard des pouvoirs gouvernementaux demeurent irréductibles. C'est la différence que fait M.G. Smith entre l'administration et la politique ²⁷.

²⁶ Sur ces lois, voir Vincent Lemieux, *Une politico-logique des organisations*, Montréal, Société canadienne de science politique, 1972, (cahier no 4).

²⁷ Cette distinction est présentée dans le deuxième chapitre de *Gouvernement in Zazzau 1800-1950*, London, Oxford University Press, 1960.

La position actuelle du Parti québécois et du Ralliement créditiste, en politique provinciale, illustrent assez bien ces deux logiques opposées, qui ne peuvent toutefois pas être laissées à elles-mêmes, dans la mesure où les groupes qui les défendent sont des connecteurs entre le gouvernement et la communauté, condamnés en cela à rassurer la communauté du bien-fondé des entreprises du gouvernement, ou à ne pas écarter tout rôle gouvernemental dans la revalorisation de la communauté. Ainsi le Parti québécois tempête-t-il sa volonté d'interventionnisme par un appel à la participation et au coopératisme. On retrouve le même phénomène dans son organisation interne. Le Ralliement créditiste quant à lui garde au moins à l'État son rôle de monnayeur et un certain rôle de gendarme. Ces partis ont un caractère plus idéologique que les autres (si l'on prend l'idéologie au sens marxiste) en ce qu'ils sont amenés de par leurs positions plus extrémistes à résoudre des contradictions plus accusées entre la logique du gouvernement et celle de la communauté.

Selon ce grand thème, qui déborde largement le cadre étroit de la présente étude, les opérations socio-politiques majeures entre la communauté et le gouvernement apparaissent comme des instigations par lesquelles des systèmes finalisés se conforment plus ou moins bien aux normes concurrentes qui les contraignent. Elles apparaissent aussi comme précontraintes par des lois structurales, opposées en leur principe, qui sous-tendent l'action du gouvernement et celle de la communauté.

Lectures recommandées

[Retour à la table des matières](#)

Gérard Bergeron, *Du Duplessisme à Trudeau et Bourassa*, Montréal, Parti pris, 1971.

Gérard Bergeron, « Political parties in Quebec », *University of Toronto Quarterly*, 27 (1958), p. 352-68.

M. Chaloult, *Les partis politiques dans le territoire pilote*, Mont-Joli, Québec, Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, 1966. (Plan de développement 1967-1972 du bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Annexes Techniques, no 14.

P.A. Comeau, « La transformation du Parti libéral québécois », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 31 (1965), pp. 358-367.

Léon Dion, « Party Politics in Quebec », dans H.G. Thorburn ed., *Party Politics in Canada*, 2e éd., Prentice-Hall, pp. 118-125.

S
M. La Terreux, *Les tribulations des Conservateurs au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973.

Daniel Latouche, « Les tiers Partis, des trouble-fête », *Socialisme* 66, no 9-10 (oct.-déc. 1966), pp. 119-137.

Vincent Lemieux, « Les partis et leurs contradictions », dans Jean-Luc Migué, éd., *Le Québec d'aujourd'hui : Regards d'universitaires*, Montréal, HMH, 1971.

_____, « Les partis politiques québécois », dans Louis Sabourin, éd., *Le système politique du Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1968, pp. 303-318.

_____, « Québec : Heaven is Blue and Hell is Red ; dans *Canadian Provincial Politics*, Scarborough, Prentice-Hall, 1972, pp. 262-289.

Herbert F. Quinn, *The Union Nationale Party*, Toronto, University of Toronto Press, 1963.

122

Fin du texte